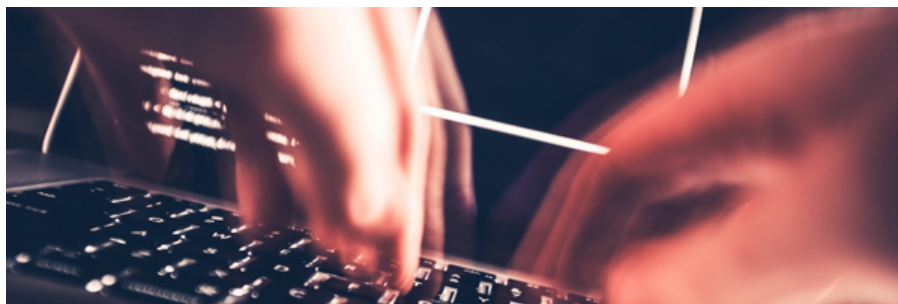


URGENT - Modification de nomenclature du 14 avril

Un bug de la Cnam provoque le blocage de l'émission des FSE de très nombreux laboratoires de biologie médicale



En raison du retard de la Cnam dans la fourniture du fichier technique des tarifs applicables à partir du 14 avril à 0 heure, les éditeurs de logiciel de laboratoire de biologie médicale qui sont dépendants de ce document* n'ont pas pu assurer la mise à jour nécessaire.

Résultat, de nombreux laboratoires doivent surseoir à l'émission des feuilles de soins électroniques (FSE) jusqu'à l'arrivée de la mise à jour. Ils ne peuvent en effet pas continuer à appliquer les anciens tarifs.

Alerté dès vendredi, le SDB a saisi les services compétents de la Cnam pour obtenir des informations sur la situation, demander des explications et faire pression pour que le problème soit résolu au plus vite.

La Cnam, outre présenter ses excuses, a assuré le SDB qu'elle mettait tout en œuvre pendant le week-end pour résoudre au plus vite la situation. Ce retard serait liée à une indisponibilité (en somme, un gros bug) survenue sur leur plateforme d'échange avec les éditeurs de logiciel.

En attendant, le SDB recommande, comme les éditeurs des logiciels concernés, de ne procéder à aucun formatage FSE. Le SDB vous informera dès que la Cnam aura résolu le problème et fourni le fichier nécessaire aux éditeurs.

** Certains éditeurs ne sont pas dépendants de ce fichier et ne sont donc pas concernés par ce bug. Les laboratoires équipés de ces logiciels peuvent donc émettre normalement les FSE.*



Plus d'actualités sur sdbio.eu !

© 2015 Syndicat des biologistes

Ce mail vous a été envoyé suite à votre inscription sur sdbio.eu
Pour vous désabonner de cette newsletter, [cliquez ici](#)